

un double pétale et une étamine, celle-ci probablement également double.

M. H. BAILLON. — *Sur l'Hoûna-hoûna de Madagascar.* — Si éloigné qu'il en puisse paraître par les caractères extérieurs, le genre de Passifloracées que je propose ici est, je pense, celui qui devra être le plus rapproché des *Paropsia*. On a quelque peine à se figurer, prenant rang dans cette famille où l'on ne connaît que des arbustes buissonnants, des herbes peu élevées ou surtout des lianes pourvues de vrilles, un arbre qui peut atteindre plus de huit mètres de haut et dont le tronc droit, absolument indivis dans une grande étendue, ne se ramifie que tout au sommet. C'est pourtant là le caractère de notre *Hounea madagascariensis*, récolté à Sainte-Marie par Bernier (coll. 1, n. 94) qui le rapportait avec doute au Solanacées, et cela sans doute, à cause des caractères du fruit qui, dit-il, « globuleux, devient de la grosseur d'une noix. » Ce fruit est une baie à péricarpe peu épais, toute chargée de poils bruns et rudes qui se retrouvent sur tous les jeunes rameaux, les pétioles et les jeunes feuilles plus tard dénudées. Celles-ci n'ont rien de celles de la plupart des Passifloracées : elles sont alternes, distantes, longues de 1 à 2 décimètres, oblongues, inégalement cunéiformes à la base et un peu insymétriques aussi au sommet, obtus mais pourvu d'un acumen qui tombe à une certaine époque. Les fleurs sont disposées en une grappe lâche et terminale de cymes, et les feuilles, dont les divisions latérales de cette inflorescence occupent l'aisselle, présentent ce phénomène qu'elles sont *entrouvées* jusqu'à la hauteur d'un centimètre environ sur ces ramifications, de façon à paraître nées sur elles. Imparfaitement connues de nous, ces fleurs assez volumineuses ont cinq sépales imbriqués et cinq pétales lancéolés, rapprochés en un périanthe subcampanulé et insérés sur une petite coupe réceptaculaire dont les bords portent une collerette formée d'un grand nombre de filaments grêles, fortement hérissés de poils. Du centre se dégage un court podogyne qui porte un ovaire sphérique, uniloculaire et immédiatement contre sa base, cinq étamines à filets aplatis et dont nous n'avons pu voir les anthères. L'ovaire est surmonté de cinq styles semblables à celui des *Smeathmannia* et qui alternent avec un nombre égal de placentas multiovalés. Avec les caractères particuliers de son tronc, de ses feuilles et de ses

jeunes branches, l'*Hounea* serait pour l'ornementation de nos serres chaudes une précieuse acquisition.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1881.

Présidence de M. BAILLON.

M. H. BAILLON. — *Sur la valeur du genre Rhysocarpus ENDL.* — Ce genre a été établi en 1843 pour une plante cultivée au jardin de Berlin et dans celui de Mackoy. Elle était d'origine américaine, mais incertaine quant à la patrie exacte de cette plante que Klotzsch décrivait en 1859 sous le nom de *Pleurocarpus*. M. Hooker, qui a vu l'échantillon type conservé dans l'herbier de Berlin, le considère (*Gen.*, II, 81, n. 148 a) comme représentant « formam *Alibertiae* quidem affinem at distinctissimam. » On ne connaît que ses fleurs femelles, solitaires, terminales, et ses fruits à côtes toruleuses, au nombre de 10-12.

A quelques genres de distance de celui-ci (n. 145), M. Hooker a placé le *Billiottia* DC., qui est le *Viviana* COLLA (nec CAV.), dont il n'a pas eu sous les yeux la fleur femelle. Colla a décrit son *Viviana* d'après une plante cultivée dans le jardin de Cels sous le nom de *Melanopsidium*, et il savait que cette plante était d'origine brésilienne. J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Glaziou, étudier la fleur femelle du *Billiottia psychotrioides*, récoltée par lui non loin de Rio-Janeiro, et j'ai vu que la description copiée sur De Candolle de cette fleur femelle n'est pas toujours exacte, parce que les caractères de celle-ci varient d'un échantillon à l'autre.

L'ovaire infère est à 4, 5 loges, mais c'est à tort qu'on omet dans sa description 10 ou 12 côtes toruleuses qui recouvrent sa surface. Le calice supère est gamosépale, à 5, 6 divisions longues et aiguës, avec des languettes stipulaires beaucoup plus courtes dans leurs intervalles. Dans la fleur mâle, le calice et la corolle tordue sont à peu près les mêmes que dans la fleur femelle; mais le style fusiforme peut n'avoir que deux divisions; tandis que celles, plus épaisses, du style de la fleur femelle sont au nombre de 4 ou 5.

Quand, maintenant, je compare les caractères accordés au *Rhysocarpus* avec ceux que je constate sur le *Billiottia* femelle; quand je vois que celui-ci a des feuilles opposées, ovales, oblongues ou sublancéolées, plus ou moins finement pubescentes en dessous,